

**WM QUEBEC INC.**

2535, 1^{er} rue
Sainte-Sophie (Québec) J5J 2R7
Tél. : (450) 438-5604
Télécopieur : (450) 438-4342
Sans frais : 1-800-267-1251

Sainte-Sophie, le 30 avril 2009

Monsieur Michel Simard
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René Lévesque Est, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Étude d'impact sur l'environnement relative au projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement technique de Sainte-Sophie - Engagements complémentaires**

Monsieur Simard,

En réponse à votre lettre datée du 14 avril 2009, il nous fait plaisir de vous transmettre un document faisant état des engagements de Waste Management sur les sujets suivants :

- Engagement d'actualisation de la contribution à la fiducie;
- Engagement pour une espèce faunique à statut précaire, soit la Couleuvre verte;
- Engagement sur la période de déboisement;
- Engagement dans un projet de compensation pour perte d'un milieu humide;
- Engagement dans une démarche avec le milieu agricole;
- Engagement de faire rapport sur le plan de gestion des populations de goélands.

Nous sommes à votre disposition pour toute question additionnelle ou complément d'information qui pourrait vous être utile.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur Simard, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le directeur des Affaires publiques de l'Est du Canada,


Martin Dussault

c.c. Daniel Brien, Directeur général des lieux d'enfouissement de l'Est du Canada

p.j. document

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie

Engagements complémentaires

L'analyse environnementale du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie par les analystes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et par les ministères et organismes consultés a soulevé des préoccupations pour certains aspects du projet. Le MDDEP a souligné ces préoccupations dans une lettre datée du 14 avril 2009. Le présent document comporte les engagements de Waste Management inc. sur les différents sujets suivants:

Engagement d'actualisation de la contribution à la fiducie

Tel que proposé dans l'étude d'impact déposée en septembre 2007, les deux projets d'agrandissement, soit celui autorisé en vertu du décret numéro 1068-2004 et le projet d'agrandissement sous étude, formeront un tout, notamment en ce qui a trait aux coûts annuels de gestion post fermeture et à la constitution d'une seule fiducie.

Waste Management inc. s'engage à modifier les statuts de la fiducie existante afin d'inclure l'agrandissement et à procéder régulièrement à la révision des contributions requises à la nouvelle fiducie. Waste Management estimera la contribution à la fiducie selon les paramètres actualisés en collaboration avec le MDDEP lors de la demande de certificat d'autorisation et suite à une réévaluation de la valeur de la fiducie faisant l'objet du décret numéro 1068-2004.

Engagement pour une espèce faunique à statut précaire, soit la Couleuvre verte

La couleuvre verte a été observée à proximité du L.E.T. de Sainte-Sophie, dans un milieu sec ouvert contigu à la tourbière (station C6, figure 3 ci-jointe) lors de trois inventaires qui se sont déroulés en mai et juin 2006. Trois individus ont été vus. *«La couleuvre verte fréquente surtout les champs, les friches, l'orée des bois, les tourbières et parfois même les pelouses et les jardins près des habitations. On la retrouve souvent dans des milieux perturbés comme les emprises électriques et les pâturages. Elle semble affectionner les lieux humides et buissonneux.»*¹ L'habitat où elle a été vue sur le site est une clairière bordée au sud par la tourbière, ce qui correspond à son habitat. Deux autres sites pourraient aussi correspondre à un habitat potentiel soit les stations d'échantillonnage C3 et C4. Ces trois sites correspondent aux cellules suivantes de la séquence d'exploitation :

Cellule	Année prévue pour la construction	Station d'échantillonnage
I	2018	C6
J	2019	
K	2020	C3
L	2022	C4

¹ Desroches, J.-F. et D. Rodrigue.2004. Amphibiens et reptiles du Québec et de maritimes. 288 pages.

Comme cette espèce apprécie se réfugier sous divers débris, des attracteurs (bardeaux d'asphalte noirs) seront installés à trois endroits sur le site (C3, C4 et C6, figure 3). Cinq attracteurs seront mis en place par station. Les débris existants seront également soulevés afin de vérifier si des couleuvres vertes seraient réfugiées en dessous. L'effort de capture se déroulera en été l'année précédant toute intervention dans ces zones, selon les modalités présentées au tableau suivant :

Date	Activité
Première semaine	Installation des bardeaux et recherche sous les débris
Deuxième semaine	Recherche sous les débris et inspection des bardeaux
Troisième semaine	
Quatrième semaine	

Les travaux de terrain se dérouleront en matinée afin d'augmenter les probabilités que les couleuvres n'aient pas quittées les refuges sous lesquels elles s'étaient abritées la veille. Les couleuvres vertes capturées seront déplacées dans un habitat favorable la journée même, à proximité du L.E.T, dans un site propice déterminé conjointement avec le MNR et/ou le MDDEP.

Engagement sur la période de déboisement

Étant donné la perte d'habitat pour la faune avienne, dans le but de minimiser les mortalités, et de s'assurer que les oiseaux nicheurs s'établissent ailleurs, Waste Management s'engage à ce que les travaux de déboisement et de décapage soient effectués essentiellement en dehors des périodes de nidification et d'élevage des petits, soit en automne ou en hiver, durant la période comprise entre le 15 août et le 1er mai, à moins d'une entente avec la direction régionale du MRNF, entente qui sera transmise à la direction régionale du MDDEP.

Engagement dans un projet de compensation pour perte d'un milieu humide

Waste Management s'est engagé dans un projet de conservation en tant que mesure de compensation pour la perte d'un milieu humide et a amorcé cette démarche en collaboration avec Arbres et Nature Québec, corporation vouée à la protection et à la conservation de milieux naturels au Québec. Le rapport présenté en annexe fournit un état de situation des étapes franchies et confirme sa réalisation progressive. Le MDDEP et le MRNF seront associés aux démarches en vue de valider les solutions retenues. Notons que la zone concernée touche les cellules H, I et J dont la construction est prévue respectivement en 2016, 2018 et 2019, selon le calendrier de l'étude d'impact. Waste Management s'engage donc à ce que les mesures de compensation soient en place suivant l'autorisation d'exploitation de ces cellules et avant que ne débutent les travaux de construction.

Engagement dans une démarche avec le milieu agricole

Un Comité Technique Agricole (CTA) a été mis sur pied conjointement par Waste Management (anciennement Intersan) et la MRC de la Rivière-du-Nord, dans le cadre du suivi du protocole d'entente signé le 1^{er} mai 2003. Ce protocole découle du processus de modification du schéma d'aménagement de la MRC en vue de permettre l'agrandissement, en 2004, du lieu d'enfouissement technique, exploité par Waste Management, dans la municipalité de Sainte-Sophie.

Après douze réunions, le comité a complété son travail le 13 septembre 2007 et a jugé que les neuf conditions énoncées au protocole d'entente ont été remplies à sa satisfaction. Le rapport a été déposé au conseil de la MRC le 17 octobre 2007. Le conseil a accepté le rapport en décembre 2007 et a mis en œuvre les recommandations. Le mandat du CTA est donc terminé et un nouveau protocole d'entente a été signé avec la MRC de la Rivière-du-Nord en vue de la mise en œuvre des recommandations du CTA.

Rappelons que les préoccupations du comité technique agricole, concernaient principalement les risques de pollution liées à l'ancien site et les inconvénients qui pouvaient être associés à ces risques. De plus, à cette époque il n'y avait pas de comité de vigilance. Le CTA a conclu que les attributions du comité de vigilance assuraient une garantie de veille citoyenne suffisante.

Les compensations versées par Waste Management sont un moyen de dynamiser les activités agricoles au pourtour du site et de faire en sorte que des bénéfices associés à la présence du site rayonnent sur les activités agricoles du voisinage. Ceci se traduit concrètement par l'appui technique et financier de Waste Management aux efforts de développement à consentir pour la dynamisation agricole autour des installations. Le fond fiduciaire, géré par le CLD, sera doté à terme de \$700 000. Également, Waste Management s'est engagé, dans un protocole signé avec la MRC, à réaliser un portrait de la situation agricole de la zone d'influence du site en vue de mesurer l'impact et les retombées des actions découlant de la mise en place du fond fiduciaire.

Engagement de faire rapport sur le plan de gestion des populations de goélands

Waste Management inc., veut poursuivre et améliorer son plan de gestion des populations de goélands en collaboration avec le Service canadien de la faune, le comité de vigilance et les intervenants du voisinage. Le protocole avec le Service Canadien de la Faune (SCF) en est à sa dernière année et suite aux recommandations des études de suivi, Waste Management entend poursuivre son plan de gestion des goélands et appuyer tous les efforts en vue de limiter les inconvénients reliés à cette question. Comme c'est le cas présentement, Waste Management continuera de transmettre les rapports de suivi à la direction régionale du MDDEP.

Annexe



PROJET DE CONSERVATION DE MILIEUX HUMIDES

- Secteur de Ste-Sophie

RAPPORT D'ÉTAPE 1

- Mars 2009

Pour Waste Management Québec inc.

Martin Pérusse, biologiste, M.Sc.

Mise en contexte

Les connaissances et les études du site de Ste-Sophie, exploité par Waste Management (**WM**), ont fait ressortir la présence d'une tourbière boisée en bordure sud-est de ce site, et la présence d'une population d'une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, la Woodwardie de Virginie. La superficie de tourbière potentiellement touché par le projet d'agrandissement est d'environ 3 ha. Les études ont montré que la perte de cet habitat pouvait être compensée par un habitat de remplacement dans des proportions de 3 pour 1. La figure 1 montre les lots et la localisation de la tourbière.



Figure 1. Site de la tourbière.

1- Démarche et objectifs

Dans la présente démarche, Arbres et Nature Québec (**ANQ**) vise à faire l'analyse des possibilités de conservation de milieux humides.

À cet effet, **WM** et **ANQ** ont signé un protocole d'entente le 5 novembre 2008.

Selon cette entente, **WM** s'engage à mettre en place et à participer à un processus de collaboration avec **ANQ** en vue de réaliser les étapes nécessaires au projet de compensation du milieu humide.

Le présent protocole est mis en œuvre selon des modalités qui spécifient que **WM** fournit à **ANQ** le support technique et financier nécessaire à l'exécution du protocole.

Pour sa part, **ANQ** fournit l'expertise scientifique et a la responsabilité d'assurer la réalisation des étapes nécessaires à la réalisation du projet.

Plus spécifiquement, la démarche et les objectifs visent à :

- Étape 1 (en cours) : Rencontrer et consulter les organismes et intervenants du milieu intéressés et recueillir les informations sur les milieux naturels d'intérêt ;
- Étape 2 : Identifier des sites et projets potentiels de conservation ;
- Étape 3 : Proposer une démarche et un calendrier pour réaliser le projet de conservation ;

Et éventuellement à :

- Monter un ou des projets de conservation ;
- Réaliser les projets

Le secteur d'analyse ciblé pour la réalisation recoupe la municipalité de Ste-Sophie et des environs, soit à l'intérieur des limites administratives de la MRC Rivière-du-Nord.

2- Activités de recherche et d'analyse de sites

3.1 Identification et rencontre des intervenants

Des discussions avec les organismes du milieu suivants ont eu lieu :

Organisme : Éco-Action St-Jérôme, Céline Mul

Pour ANQ : Martin Pérusse, biologiste

Le 13 novembre 2008.

Organisme : Comité régional pour la protection des falaises, Gilbert Tousignant

Pour ANQ : Martin Pérusse, biologiste

Le 1 décembre 2008.

Citoyen de St-Jérôme, Jean-Marc Bouchard

Pour ANQ : Martin Pérusse, biologiste

Le 4 décembre 2008.

Organisme : Comité de vigilance Ste-Sophie

Pour ANQ : Martin Pérusse, biologiste

Le 11 décembre 2008.

Organisme : MRC Rivière-du-nord, Pierre Godin, Directeur général,

Pour ANQ : Martin Pérusse, biologiste

Le 26 janvier 2009.

Organisme : Parc régional de la rivière-du-Nord, Robert Mailloux, Directeur général

Pour ANQ : Martin Pérusse, biologiste

Le 11 février 2009.

3.2 Informations préliminaires sur des sites de conservation

Les recherches et discussions avec les organismes du milieu ont fait ressortir à la fois le besoin et l'intérêt pour la conservation dans cette région mais aussi le peu de ressources et de moyens dont disposent les organismes (peu nombreux) actifs en conservation dans cette région.

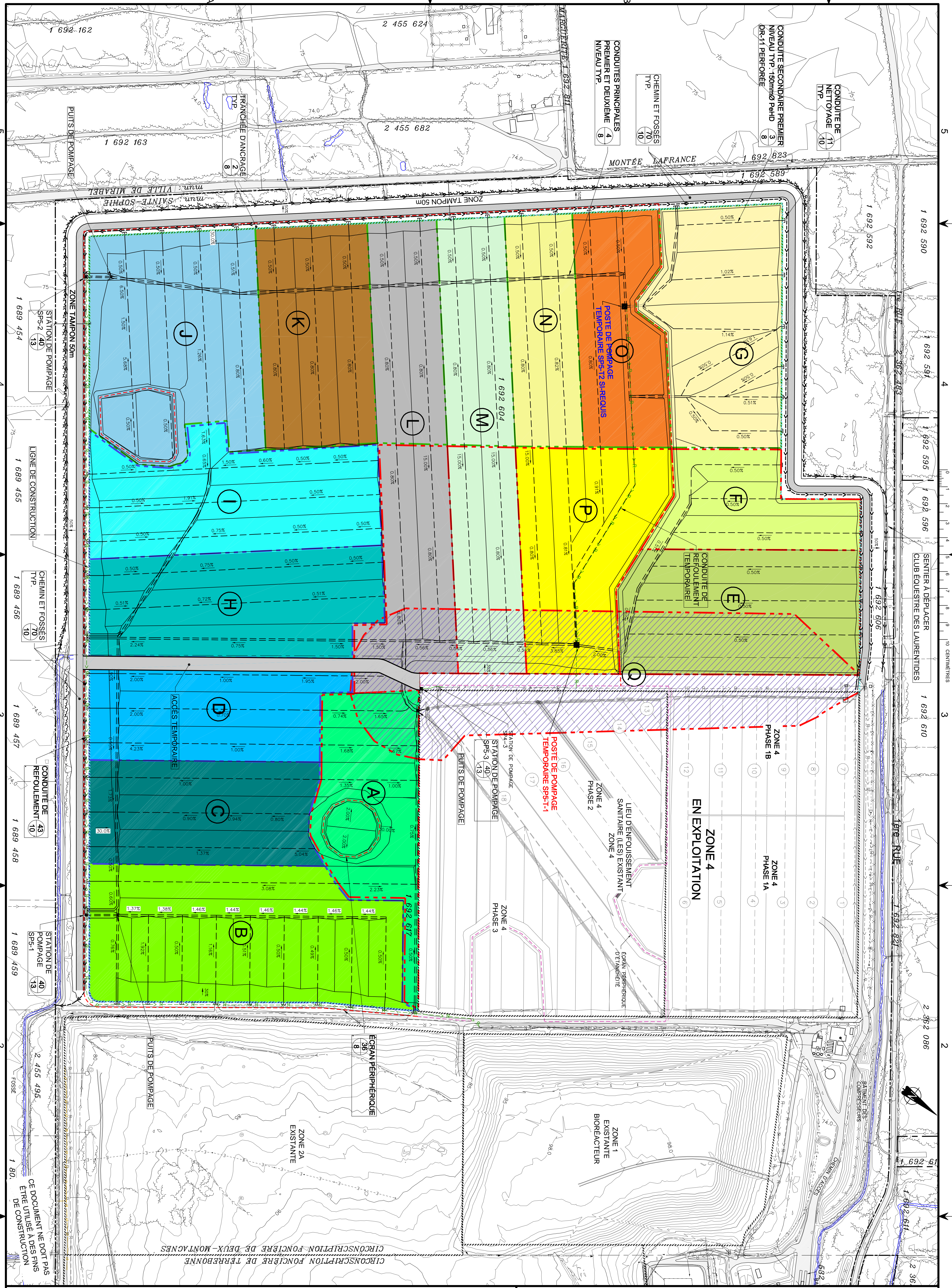
Parmi les organismes avec qui nous avons discutés, peu de projets « mature », c'est-à-dire, à la fois pertinent du point de vue écologique et faisant consensus dans la population, ont pu être identifiés. En effet, les recherches pour l'identification de sites intéressants s'articulent autour de sites qui montent un intérêt écologique, où une intervention de conservation est possible (une acquisition), où le milieu démontre un intérêt et où, idéalement, un organisme local est actif. Ce dernier aspect est important puisqu'il peut permettre une meilleure appropriation et pérennité dans le milieu.

Ainsi, dans l'état actuel des discussions, le secteur de la falaise de Prévost et celui du parc régional de la rivière-du-Nord sont les deux sites où un potentiel de conservation a été identifié.

3- Prochaines étapes

Quelques rencontres doivent encore avoir lieu, notamment avec les municipalités de Ste-Sophie et de St-Jérôme, ainsi qu'avec le MDDEP. Elles permettront de finaliser le portrait de la situation dans la région et ensuite de procéder à l'identifier des sites et organismes les plus pertinents. Cette première étape devrait se terminer en août 2009 et les étapes 2 et 3 d'ici à octobre 2009.

Finalement, une démarche et un calendrier de réalisation du projet de conservation pourront alors être proposés.



LEGENDE

DESCRIPTION	EXISTANT	PROPOSE
CONDUITE DE L'UNIVAT	---	---
LIGNE ELECTRIQUE	---	---
FOSSÉ	---	---
CONDUITE DE REBOULEMENT	---	---
VANNE	---	---
ELEVATION	---	---
COURBE DE NIVEAU	---	---
BOISE	---	---
PONCEAU	---	---
CHENIN	---	---
SENTIER	---	---
LIGNE DE LOT	---	---
LIGNE DE PROPRIÉTÉ	---	---
CLOTURE	---	---
LIGNE DE CONSTRUCTION	---	---
BÂTIMENT	---	---
ECHANTILLONNAGE PERIPHERIQUE	---	---

NOTE: LES COUPURES DE NIVEAU DU TERRAIN ET LA PLUMETRIE ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LE GROUPE TRIMBLE À LA PRISE DES PHOTOS EST LE 13 MAI 2007.

NOTE: LES COUPURES DE NIVEAU DU TERRAIN ET LA PLUMETRIE ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LE GROUPE TRIMBLE À LA PRISE DES PHOTOS EST LE 13 MAI 2007.

NOTE: LES COUPURES DE NIVEAU DU TERRAIN ET LA PLUMETRIE ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LE GROUPE TRIMBLE À LA PRISE DES PHOTOS EST LE 13 MAI 2007.

REVISIONS

NO.	REVISION(S)	DATE	PAR	DES
00	POUR COMMENTAIRES	2007-07-27	N.G./C.	N.G./C.
01	POUR COMMENTAIRES	2007-08-30	N.G./C.	N.G./C.
02	POUR COMMENTAIRES	2007-09-25	N.G./C.	N.G./C.
03	RAPPORT PLS/PLN	2007-10-25	N.G./C.	N.G./C.
04	REPOUSES AUX QUESTIONS	2008-03-20	N.G./C.	N.G./C.

Préparé pour:

WASTE MANAGEMENT

Préparé par:

GENIVAR

2000, rue Jean-Benoît, bur. 200 Québec, Q.C. G1C 1V1
 Tél: (418) 845-8888 Téléc: (418) 845-5559

Conçu par: Olivier Jureau Ing. M.Sc. Dessiné par: Julie Châle

Vérifié par: Marie-Ève Gagné Ing. M.Sc. Approuvé par: Jean Bernier Ing. M.Sc.

Titre du projet: **PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) DE SAINTE-SOPHIE**

ÉTUDE D'IMPACTS - VOLET TECHNIQUE

Titre du dessin: **SÉQUENCE D'EXPLOITATION**

Échelle: 1:2500

Date: 2007-05-28

Dossier no.: 0110679

C.A.O. no.: 0110679/02-07-F14

Feuille no.: 14 / 14



Projet d'agrandissement du LET de Sainte-Sophie

INVENTAIRE DE L'AVIFAUNE ET DE L'HERPÉTOFAUNE

Légende

Avifaune

- Oiseau forestier - station d'écoute (7 et 8 juin 2006)
- Rapaces - transect

Herpétofaune

- ▲ Anoures - station d'écoute (A)
- ◆ Urodèles - station d'inventaire (S)
- ▲ Reptiles - attracteur à couleuvre (C)

Peuplements forestiers

M	Mélangé	ct	Coupe forestière
F	Feuillu	pl	Plantation
R	Résineux	fr	Friche

Essence dominante

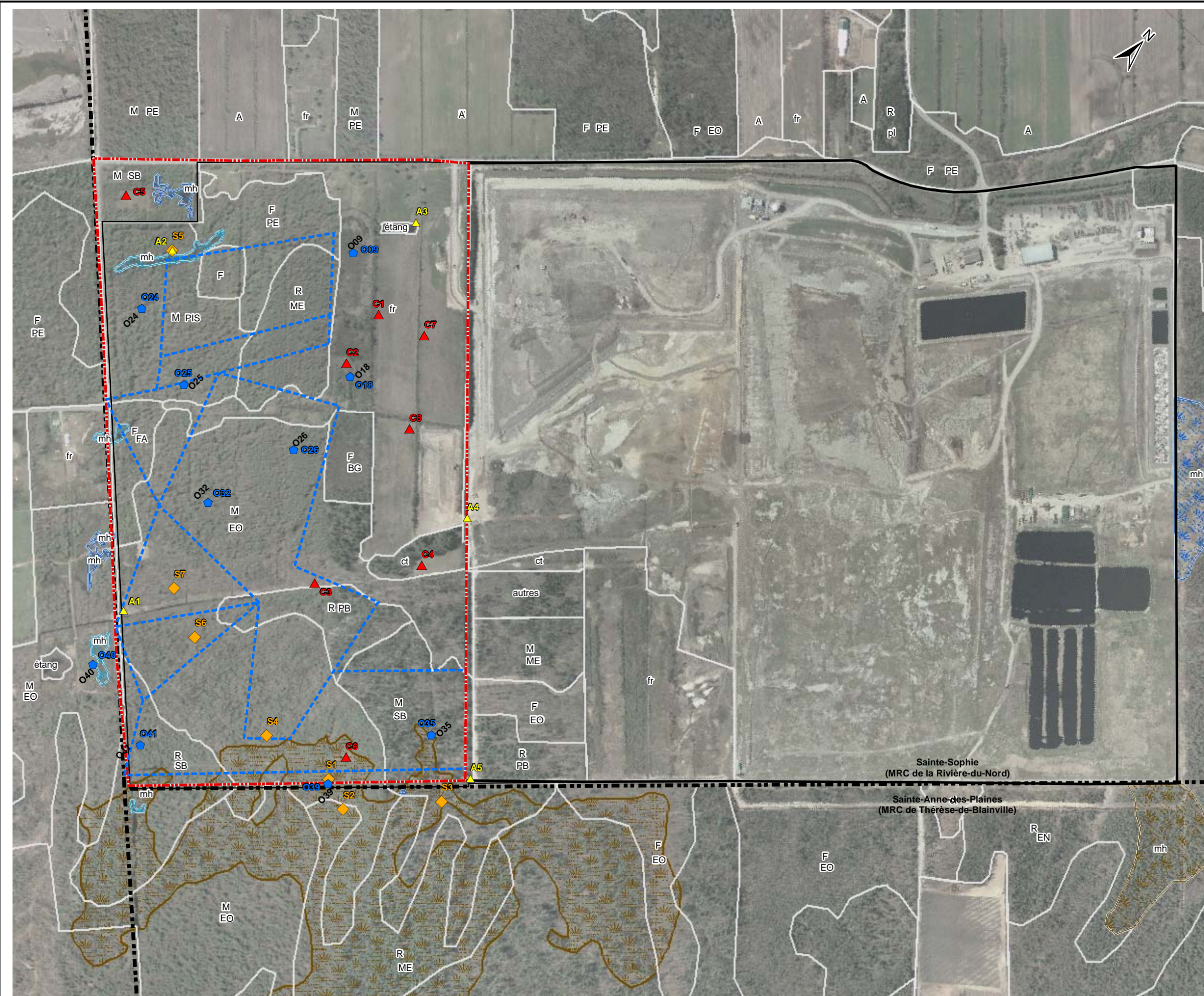
BG	Bouleau gris	PB	Pin blanc
EN	Épinette noire	PE	Peuplier faux-tremble
EO	Érable rouge	PIS	Pin sylvestre
FA	Frêne d'Amérique	SB	Sapin baumier
ME	Mélèze laricin		

Milieux humides

	Marais		Tourbière boisée
	Marécage		

Autres

- A Agricole
- Zone d'étude pour les inventaires fauniques et floristiques
- Limite de la propriété de Waste Management
- - - Limite de la municipalité



1:7 500

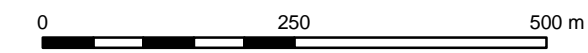


Figure 3

N° contrat TECSULT : 0514746

Décembre 2007

